

La bronchiolite *et vos patients*

« Comment limiter les risques de transmission du virus à mon enfant ? » « Que faire s'il est malade ? » « Quand faut-il l'emmener à l'hôpital ? » « À quel moment peut-il retourner à la crèche ? »

Ces questions peuvent être celles que vous posent les parents en consultation. En France chaque hiver la bronchiolite touche 30 % des nourrissons soit 460 000 cas. La bronchiolite est très contagieuse et le respect de quelques gestes de prévention par l'entourage du bébé pourrait permettre de diminuer le nombre de nourrissons atteints.

Quelles mesures de prévention conseiller aux parents d'un petit enfant ?

De façon générale

- se laver systématiquement les mains à l'eau et au savon avant de s'occuper d'un bébé ;
- veiller à une aération correcte de la chambre tous les jours ;
- éviter :
 - d'emmener le nourrisson dans des lieux publics où il pourra se trouver en contact avec des personnes enrhumées (transports en commun, centres commerciaux, hôpitaux, etc.) ;
 - d'échanger dans la famille, les biberons, sucettes, couverts non nettoyés ;
 - d'exposer le nourrisson à des environnements enfumés, qui risquent d'aggraver la maladie ;

En période d'épidémie ou quand on est enrhumé

- éviter d'embrasser sur le visage les enfants (et en dissuader les frères et sœurs fréquentant une collectivité) ;

L'INPES met à votre disposition un dépliant à remettre aux parents de jeunes enfants



Ce document contient les principales informations sur la bronchiolite et les moyens de la prévenir.

Réf: 98-03764

Vous pouvez charger le pdf du dépliant à partir du site internet de l'INPES ou le commander (cf. plus bas pour adresse).

Enquête bronchiolite INPES

En 2004, l'INPES a réalisé auprès des médecins (n = 400) — généralistes et pédiatres — et du grand public (âgé de plus de 18 ans)

- si on a un rhume, porter un masque jetable (en vente en pharmacie), avant de s'occuper d'un bébé de moins de trois mois.

Rappel de quelques mesures de prévention pour les professionnels de santé en contact avec des nourrissons

- Avant chaque contact avec un nourrisson, le lavage des mains à l'eau et au savon est la première mesure indispensable à l'élaboration d'une protection efficace (les antiseptiques hydro-alcooliques sont une alternative possible).

(n = 953) une enquête sur les connaissances et les pratiques en matière de bronchiolite du nourrisson. Cette enquête a été menée avant et après la campagne de sensibilisation. Les résultats seront disponibles prochainement sur le site internet de l'INPES.

Action de communication de l'INPES auprès du grand public : une campagne radio

Quatre messages différents reprenant les conseils de prévention et concluant tous par : « Bronchiolite, quelques gestes de prévention simples peuvent éviter la transmission. Pour tout renseignement, adressez-vous au médecin qui suit votre enfant. » (cf. site internet de l'INPES pour écoute) 647 spots radio diffusés de fin septembre à fin décembre.

Pour les commandes auprès de l'INPES

(dans la limite des stocks)

Par fax au 01 49 33 23 91 ou par courrier :

INPES, service diffusion,

42, boulevard de la libération - 93203 Saint-Denis cedex

- La décontamination des objets et des surfaces est essentielle (le matériel médical : stéthoscope, table d'examen, pèse-bébé doit être désinfecté entre chaque examen).
- L'aménagement de plages horaires pour les nourrissons atteints, dans les consultations, est envisageable et paraît être un bon moyen de prévention.
- Il est indispensable de porter systématiquement un masque jetable quand on examine un nourrisson de moins de trois mois et d'expliquer aux parents pourquoi.



l'Assurance Maladie
sécurité sociale



**Ministère de la Santé
et de la Protection sociale**
www.sante.fr